

L'Australie : florissant marché des pièces pour camions

C'est le moment ou jamais pour les exportateurs canadiens de pièces pour camions d'explorer ce marché en Australie. Presque toutes les tendances indiquent une forte croissance dans ce

secteur évalué à environ 750 millions de dollars australiens par an.

Ce sont les constatations de base d'une étude intitulée *A Survey of the Market in Australia for Imported, Non-OEM Medium and Heavy Truck Parts* (y compris les pièces pour remorques, nouvelles et remises à neuf). Cette étude a été établie en septembre 1991 par le consulat du Canada à Melbourne.

Modification des tarifs en Argentine

La déréglementation récente de l'économie en Argentine a entraîné, depuis le 1^{er} novembre 1991, la modification d'un certain nombre de tarifs d'importation :

- Les droits de 22 % (inchangés) s'appliquent à des produits à valeur ajoutée élevée (biens de production, vêtement, produits en acrylique, tubes sans soudure).
- Les droits de 13 % (auparavant de 11 %) s'appliquent aux produits intermédiaires (acier et fer), aux matériaux d'emballage (papier, papier d'étain), aux matériaux pétrochimiques (polyéthylène, PVC) et aux produits alimentaires transformés (huile, farine, produits en conserve).
- Les droits de 5 % (auparavant de 0 %) s'appliquent aux matières premières que l'on ne trouve pas en Argentine et à celles dont la balance commerciale est positive (viande de boeuf, céréales).
- Les articles exempts de droits sont, entre autres, les biens de production non fabriqués en Argentine, les livres et les beaux-arts.

Toutes les importations comportent les frais supplémentaires suivants : 3 % pour l'accumulation de données statistiques et 16 % pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Lorsque les produits sont expédiés par mer, on paie 12 % de plus au Merchant Marine Fund.

Pour obtenir d'autres renseignements, communiquer avec M^{me} Gail Cockburn, Direction de l'expansion du commerce en Amérique latine et dans les Antilles (LGT), AECEC, 125, prom. Sussex, Ottawa K1A 0G2. Tél. : (613) 996-5549. Télécopieur : (613) 943-8806.

Croissance du marché

D'autres constatations, extraites d'une analyse portant sur le volume de pièces importées entre 1985 et 1989, indiquent une croissance continue et des débouchés accrus pour les exportateurs canadiens. On y retrouve en outre :

- Le marché des moteurs et des pièces de moteur importés (blocs, pistons, vilebrequins, etc.) est passé de 121 millions à 250 millions de dollars.
- Le marché des transmissions et des pièces pour transmissions importées (boîtes de vitesses, arbres de roues, pompes, etc.) est passé de 36,5 millions à 70 millions de dollars.
- Le marché des différentiels et des pièces pour différentiel importés (pompes de lubrification, engrenages hélicoïdaux, roues dentées, etc.) est passé de 52,5 millions à 100 millions de dollars.
- Le marché de systèmes de suspension et de direction importés ainsi que des pièces connexes (ressorts en métal et en caoutchouc, coussins d'air, pivots de fusée et ensembles, etc.) est passé de 28,5 millions à 50 millions de dollars.
- Le marché de freins et de pièces pour freins importés (patins de freins à disques, surpresseurs, systèmes de contrôle de remorques, etc.) est passé de 78,5 millions à 150 millions de dollars.
- Le marché d'autres pièces importées (filtres, miroirs, matériel de sécurité, etc.) est passé de 74,5 millions à 130 millions de dollars.

En plus de fournir des renseignements sur les taxes, les tarifs et les systèmes de distribution, l'étude énumère les importateurs, les fabricants de remorques, les associations de véhicules commerciaux, les foires commerciales, les publications et les bureaux commerciaux du Canada en Australie.

Il est possible d'obtenir des exemplaires de l'étude auprès de la Direction de l'expansion du commerce en Asie et dans le Pacifique Sud (PST), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, prom. Sussex, Ottawa K1A 0G2. Tél. : (613) 996-0917. Télécopieur : (613) 996-4309.

Opération fraises

Une entreprise du Québec qui a participé à un salon agricole au Moyen-Orient en novembre 1989 a littéralement semé les graines de son propre succès!

À la suite de contacts établis au salon, Pappenier et Masse, de St. Césaire, a envoyé la deuxième cargaison de 750 000 semis de fraises aux services agricoles de Mirak, à Sharjah (Émirats arabes unis).

Les ventes devraient se répéter car les fraisiers doivent être remplacés chaque année en raison de la chaleur estivale.

Dans le cadre de ce qu'on a appelé "opération fraise", les semis ont été expédiés, via Air Canada, du Québec à l'aéroport de Heathrow à Londres, transférés par camion vers l'aéroport de Gatwick puis envoyés à Dubai par Emirates Air.

Un vigoureux contrôle de la température et de l'humidité ainsi qu'une excellente synchronisation ont été cruciaux. Les semis ont été plantés dans les Émirats arabes unis moins de 48 heures après leur retrait du sol québécois.

Les fraises seront récoltées quelques mois plus tôt que d'ordinaire grâce à la bonne qualité des plantes et à leur transport sans heurts et rapide.